



# LIBRE

Cité Echirolles vous propose chaque mois des tribunes de libre expression  
des groupes politiques et des sensibilités représentés

## Communistes et partenaires

### Une réforme dangereuse

Le projet de réforme des collectivités, issu des travaux de la commission Balladur, représente un danger pour notre démocratie comme pour la vitalité et l'innovation de notre économie et de nos territoires. Consistant, entre autres, à réduire les communes à des mairies d'arrondissement de grandes "métropoles" ou "communes nouvelles" et à supprimer les élu-es départementaux et régionaux au profit de conseillers territoriaux qui siègeraient dans les deux assemblées, elle conduira inévitablement à éloigner les instances de décision des réalités des territoires et des citoyen-nes. Les Français-es tiennent à l'exercice de leur citoyenneté dans la proximité. Qu'en sera-t-il demain, quand les décisions seront prises ailleurs, à plusieurs kilomètres de l'endroit où ils résident ? D'autre part, 73 % des investissements publics sont réalisés par les collectivités locales. Ils permettent la création et le maintien d'activités économiques et donc d'emplois. L'asphyxie financière des collectivités, qui va de pair avec cette réforme, avec notamment la suppression de la pax professionnelle (TP), annonce un ralentissement des investissements qui pénalisera les entreprises, qui en sont les principales bénéficiaires comme celles du BTP, et mettra sérieusement en difficulté les structures et services publics (écoles, crèches, logement, transports, santé, sport, culture...). À Echirolles, la TP représente 27 % du budget de fonctionnement de la Ville. Demain, si ce projet est adopté, ce sont les citoyen-nes qui devront assumer cette charge financière. Pour nous, élu-es communistes et partenaires, ce n'est pas acceptable ! Les Français sont très attachés à leurs collectivités, et ils en ont besoin car elles sont la base de notre démocratie et du dynamisme de notre pays.

**Guy Rouveyre,**  
premier adjoint

## Socialistes et républicains

### Défendre les collectivités territoriales

La décentralisation est un combat historique des socialistes qui vise à rapprocher la prise de décision politique des populations concernées. La suppression annoncée de la taxe professionnelle, dont on peut déjà penser qu'elle ne rapportera pas d'emploi ni d'amélioration des conditions de travail ou des salaires, menace gravement les finances locales et notre capacité à agir pour nos habitants. Pire encore, cette asphyxie budgétaire va renforcer les inégalités entre les territoires, tout en permettant une véritable reprise en main des collectivités par l'Etat. Nombre de nos politiques, qu'elles soient culturelles, sociales, de solidarité, d'aménagements ou de rénovations, se font déjà avec une aide importante de la Métro, du Département ou de la Région. Ce n'est pas parce qu'il y a "un échelon de trop", mais bien parce que notre ville a besoin de faire appel aux autres pour financer des projets ambitieux que nous ne pouvons assumer seuls. Les élus locaux sont ainsi pris dans la complexité des procédures et la multitude des financeurs pour agir et innover. Une réforme est nécessaire pour plus de transparence et d'efficacité. Mais elle ne peut se faire n'importe comment. Elle doit renforcer l'autonomie des territoires au lieu de les affaiblir. Elle doit garantir des ressources dynamiques aux collectivités pour répondre aux besoins de l'économie locale et des citoyens. Elle doit assurer l'équilibre des contributions versées par les ménages et par les entreprises. Pour les élus Socialistes et républicains, la décentralisation doit être un outil d'efficacité politique et non l'inverse.

**Laurent Berthet,**  
président du groupe

## Verts et écologistes

### Une réforme nécessaire pour plus de lisibilité

Le groupe des Verts et apparentés est favorable à une réforme nécessaire et ambitieuse des collectivités territoriales dont le système est devenu illisible pour les citoyens et parfois coûteux pour le contribuable. Nous considérons qu'il y a notamment de véritables enjeux démocratiques d'appropriation des problématiques locales ; un exemple étant la politique des transports (PDU) avec ses projets tram mais aussi sa rocade nord, compétence d'agglomération, portée au gré du vent soit par le SMTC, soit par la Métro, voire le Conseil général, sur laquelle les citoyens n'ont pas beaucoup de prise. Les propositions de la réforme concernant l'intercommunalité vont donc dans le bon sens : élection des conseillers communautaires, achèvement de la carte de l'intercommunalité d'ici 2014, etc. Favorables à la suppression des conseils généraux, les Verts contribueront à la création des conseillers territoriaux, sous réserve d'une clarification des compétences respectives des départements et des régions, ainsi que du mode de scrutin. Nous voulons un projet de loi global et non les deux projets de loi successifs pour pouvoir évaluer la réalité de la volonté sincère de réforme. Les Verts réaffirment leur attachement à la clause générale de compétence pour les régions. Ils souhaitent l'application du scrutin proportionnel "type régional" qui a démontré son efficacité à la fois pour la représentativité des opinions, les objectifs de parité et de diversité. Nous souhaitons étendre le débat à la réforme de la fiscalité locale, véritable garantie à l'autonomie des collectivités locales, au statut des élus locaux ou encore au droit de vote des résidents étrangers non communautaires aux élections locales. Cette réforme permettra aux citoyens de se repérer, de s'adresser aux élus ayant un véritable pouvoir de décision.

**Anne-Sophie Mérot,**  
présidente du groupe

## Société civile et républicains

### Une réduction démocratique des élus locaux ?

Serait-elle, au travers de la diminution des élus locaux, une économie ? D'aucuns le pensent, et pourtant, chacun est attaché à son élu local. L'avant-projet de loi reprend des projets de la mission Balladur et de la mission temporaire du Sénat. Il consiste :  
- en la "rénovation" de l'exercice de la démocratie locale dont la mesure phare est la création des conseillers territoriaux siégeant à la fois aux conseils général et régional,  
- à l'adaptation des structures à la diversité des territoires : la métropole,  
- à l'organisation des compétences des collectivités territoriales, avec principalement la suppression de la clause de compétence générale pour le département et la région, son maintien pour les communes. À l'origine, une réforme souhaitée par beaucoup, aujourd'hui une réforme qui divise. La seule révolution est, semble-t-il, la création des conseillers territoriaux. N'aurait-il pas suffi de redéfinir les compétences des conseils généraux, qui ont une réalité historique, et régionaux, qui ont une réalité économique ? In fine, cela permet "l'économie" de 3 000 élus, avec un mode de scrutin majoritaire uninominal et proportionnel à un tour, qui n'est pas dans la culture républicaine. Et que vont devenir nos communes, incluses dans une métropole de plus de 500 000 habitants, dans les zones urbaines ? La commune doit rester la cellule de base de notre organisation territoriale. Si à cela on ajoute la suppression de la taxe professionnelle, qui se traduit par une perte de liberté pour les communes, ne deviendront-elles pas de simples arrondissements au sein d'une grande métropole ? Pour être pertinente, la réforme de la fiscalité locale aurait du être une adaptation à la réforme territoriale. Nous sommes dans le scénario inverse.

**Christian Descombat,**  
conseiller municipal

# EXPRESSION

au sein du Conseil municipal. Le thème proposé ce mois-ci porte sur la réforme des collectivités territoriales.

## MoDem

### Attention, démocratie en danger !

Voilà encore l'exemple d'une bonne idée de départ transformée en un grand danger pour la démocratie. La réforme territoriale prévoit la création de conseillers territoriaux communs à la Région et au Département. Il est, en effet, anormal qu'il y ait des élus qui gèrent deux collectivités locales, la Région et le Département, et soient totalement étrangers les uns aux autres. Comme si le travail, de ces deux collectivités, était complètement individualisé, sans liens l'une par rapport à l'autre. On peut comprendre que certains s'inquiètent de perdre leur poste en diminuant par deux le nombre d'élus. Mais l'important n'est certainement pas là ! Ce qui pose problème dans cette réforme, c'est bien entendu le mode de scrutin imposé : le scrutin uninominal à un tour. Cette loi électorale est tout bonnement dangereuse et scandaleuse pour la démocratie. Avec ce "système", il ne pourra plus y avoir, en réalité sauf marginalement, par saupoudrage, pour faire semblant, que des élus du système bipartisan. Or, ce système ne favorise que l'existence de deux partis, sclérose les idées, nuit à la démocratie et, au bout du compte, à l'intérêt du pays. Enfin, ce mode de scrutin ne me paraît pas conforme à l'esprit de l'article 1 de la constitution qui précise que "la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives...". Toutes les projections réalisées aboutissent à un maximum de 20 % de femmes élues comme conseillers territoriaux avec ce mode de scrutin. Nous reviendrions en dessous du chiffre de 1998, avant la loi sur la parité. Nous sommes devant une belle tentative de régression. Il est impératif de s'imposer devant cette disposition antidémocratique et anticonstitutionnelle.

**Thierry Labelle,**  
président du groupe

## Echirolles autrement UMP/Gauche moderne

### Pourquoi une réforme territoriale ?

La suppression de la taxe professionnelle, remplacée en 2011 par la contribution économique territoriale plus juste pour les entreprises, a occulté l'importance de l'indispensable réforme territoriale. Actuellement, avec cinq niveaux d'administrations locales (commune, communauté de communes, canton, département, région) et une absence de lisibilité dans la répartition des moyens financiers (les dépenses des administrations locales s'élèvent à 200 milliards d'euros, soit 20 % des dépenses publiques), il s'ajoute une répartition confuse des compétences entre les territoires aboutissant à diluer la responsabilité des élus locaux. La France compte 505 868 élus locaux : conseillers régionaux, généraux et municipaux, ce qui explique la "déresponsabilisation" des élus. L'Isère, compte 327 structures intercommunales ! Ce "magma" explique qu'il est nécessaire de mettre d'abord en place la réforme avant affectation des nouveaux impôts aux collectivités locales, en fonction des attributions de compétences découlant de cette réforme.

**Christian Melcion,**  
président du groupe



### Les groupes pour rencontrer vos élus sur rendez-vous

**Renzo Sulli, maire**  
04 76 20 63 00

Permanence le samedi, de 9 h à 10 h 30.

**Communistes et partenaires**  
04 76 20 63 06

**Guy Rouveyre,** conseiller général, 1<sup>er</sup> adjoint, cohésion sociale, tranquillité publique, développement durable, déplacements, affaires générales.

## Lutte ouvrière

### Pour mieux piller les finances publiques

La réforme territoriale de Sarkozy n'est que la suite d'un long processus initié sous la gauche en 1983, avec les lois de décentralisation. Depuis, l'Etat n'a cessé de se désengager et de transférer ses missions vers les collectivités locales. Cela s'est traduit par une hausse de la fiscalité locale et ce n'est pas fini. Maintenant, Sarkozy s'attaque aux budgets des collectivités locales, trop dépendantes, selon lui. Outre une réforme de la représentativité qui favorisera la droite, il est surtout question de réduire le nombre d'agents territoriaux et les services rendus à la population. Tout ça pour dégager les milliards, aides et exonérations de toutes sortes, dont a besoin un système capitaliste de plus en plus parasitaire et qui ne survit que sous assistance publique !

**Chantal Gomez,**  
conseillère municipale

**Elisabeth Legrand,** adjointe sports, animation jeunesse (équipements).

**Sylvette Rochas,** adjointe développement culturel et à l'égalité femmes/hommes.

**Joseph Tasca,** président du groupe, adjoint personnel, finances, vie associative, permanence le jeudi, de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

**Michel Goizet,** adjoint voiries, espaces extérieurs, patrimoine bâti et réseaux.

**Jacqueline Madrennes,** adjointe éducation, restauration municipale, temps libre, permanences 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois, de 16 h 30 à 18 h sur rendez-vous.

**Socialistes et républicains**  
04 76 20 63 14

**Laurent Berthet,** président du groupe, adjoint prévention, insertion, formation professionnelle.

**Emmanuel Chumiatcher,** adjoint aménagement urbain.

**Mélanie Collet,** adjointe petite enfance, santé, handicap.

**Les Verts et écologistes**  
04 76 20 63 16

**Anne-Sophie Mérot,** présidente du groupe, adjointe économie,

## République laïque et sociale

### Ici Londres : les Echirollois parlent aux Echirollois

Effet curieux : suite à notre dernier article paru dans Cité Echirolles, bon nombre de coups de fil nous sont parvenus, révélant l'existence de Comités de salut public : organisations non officielles, discrètes, qui ont pour principal objectif de ressusciter l'idéal du Comité national de la Résistance pour faire vivre ses valeurs. Certes notre appel n'a pas eu la prétention d'être celui du 18 Juin, mais en 600 signes, monsieur le maire, il a été entendu. Et pour mémoire, les messages de Radio Londres étaient encore plus courts !

**Christelle Bernard,**  
conseillère municipale

permanence les lundi et vendredi, de 13 h 30 à 14 h 30, as.merot@ville-echirolles.fr

**Société civile et républicains**  
04 76 20 63 19

**Carole Simard,** présidente du groupe, adjointe habitat et logement (pour les questions de logement s'adresser au service), gestion urbaine et sociale de proximité.

**Echirolles autrement UMP/Gauche moderne**  
04 76 20 63 18

**Christian Melcion,** président du groupe, conseiller municipal, permanence le mardi après midi.

**MoDem 06 67 91 31 88**

**Thierry Labelle,** président du groupe, conseiller municipal, modem.echirolles@free.fr

**Non-affiliés**

**Christelle Bernard,** conseillère municipale, République laïque et sociale, 06 20 11 41 32, actualité sur le site ResPublica ([www.gaucherepublicaine.org](http://www.gaucherepublicaine.org)).  
**Chantal Gomez,** conseillère municipale, Lutte ouvrière, 06 74 57 66 78, lutte.ouvriere.echirolles@gmail.com